

ALGER

ALGER
ALGER
ALGER

Extract of Alger républicain

<http://alger-republicain.com/Nouvel-acte-arbitraire-du-pouvoir.html>

Nouvel acte arbitraire du pouvoir contre les syndicats autonomes

- Lutttes sociales en Algérie -

Publication date: vendredi 21 mai 2010

Description:

Le pouvoir n'a pas hésité à fermer une salle privée pour empêcher le déroulement du 1er Forum syndical maghrébin qui était prévu les 14 et 15 mai.

Cette rencontre devait être abritée au siège de la Maison des syndicats, occupé par le Snapap dans le cadre d'un contrat de location de 5 ans.

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Kader Badreddine

15 mai 2010

Le pouvoir n'a pas hésité à fermer une salle privée pour empêcher le déroulement du 1er Forum syndical maghrébin qui était prévu les 14 et 15 mai.

Cette rencontre devait être abritée au siège de la Maison des syndicats, occupé par le Snapap dans le cadre d'un contrat de location de 5 ans.

Les responsables de la wilaya d'Alger ont convoqué son propriétaire pour le soumettre à leurs pressions. En définitive la Maison des syndicats, située dans la commune de Bachdjarrah, a été mise sous scellés.

La Wilaya s'est abritée derrière le prétexte de l'état d'urgence pour interdire cette activité. Une fois de plus les lois antiterroristes sont détournées de leur finalité et utilisées contre l'activité démocratique de masse. Mais cette fois-ci le seuil de gravité a été franchi. Les autorités prétendent soumettre à autorisation préalable des rencontres dans un lieu privé.

Le Satef, le Cnapest ont protesté contre cette mesure.

Selon le quotidien Liberté du 16 mai 2010 "Plusieurs organisations syndicales, venues du Maroc, de Tunisie, de Mauritanie, d'Égypte, du Sénégal, de France et d'Italie, (devaient participer) à ce rendez-vous. Il est question de débats et d'échanges d'expériences entre les différentes organisations et pays.

Ces syndicats font partie également de la section maghrébine du Forum social mondial. Leurs rencontres se tiennent régulièrement dans l'un des pays représentés, même si cela n'est pas possible dans certains pays. « **En Égypte, on ne peut pas disposer d'un local comme celui-ci** », témoigne le représentant de « **Enseignants sans syndicat** » venu d'Égypte. La situation est encore plus difficile en Tunisie où les syndicats autonomes ne sont même pas reconnus".

Il va de soi que dénoncer des actes arbitraires dirigés contre des activités syndicales ne signifie pas apporter sa caution aux orientations réformistes des organisations invitées ni soutenir des objectifs aux contours imprécis comme la revendication de la réouverture de la frontière terrestre algéro-marocaine qui fournirait à la monarchie du Maroc une aubaine inespérée pour dispenser en sous-main son appui aux groupes terroristes islamistes dont seuls souffriront les travailleurs et le peuple.

Est-il opportun aussi de réclamer sans nuance la levée de l'état d'urgence alors que le terrorisme islamiste n'a pas baissé les bras ? N'est-il pas plus juste de mener la bataille pour que l'application des dispositions de l'état d'urgence ne soient pas déviées de sa finalité, ne soit pas exploitée pour étouffer la vie démocratique et ne donne pas lieu à des actes de violation arbitraire des droits des individus ?

Kader Badreddine